Demande d'autorisation spéciale d'absence

Nom - Prénom :	
Etablissement :	
	à Madame la Rectrice de l'Académie de Bordeaux
	s/c de (1)
Madame la Rectrice,	
J'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence afin de participer l'assemblée générale qui aura lieu :	
le 21 novembre 2023 de 9h à 17h Au collège Eugène ATGET de Libourne	
Vous trouverez ci-dessous la convocation que m'a adressée le SNEP FSU.	
	Date et signature :
(1) Préciser : « Proviseur du Lycée» ou « Principal du Collège »	
Snep	Bordeaux, le 12 octobre 2023
Section syndicale de Gironde Syndicat National de l'Education Physique de l'Enseignement Public Fédération Syndicale Unitaire	À Mme/ M

Convocation

Conformément aux articles 13 et 15 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié, les autorisations spéciales d'absence sont obtenues de plein droit et doivent être déposées (accompagnées de la convocation) auprès du chef de service ou d'établissement au moins trois jours à l'avance.

Cher(e) Camarade,

Tu es prié(e) de bien vouloir assister à l'assemblée générale du SNEP FSU qui se tiendra le :

21 novembre 2023

Début des travaux : le 21/11/23 à partir de 9 heure

Fin des travaux : le 21/11/23 à 17h

Au collège Eugène ATGET 14 rue Abel BOIREAU 33500 LIBOURNE

<u>Ordre du jour</u> :

- Etat des lieux de l'EPS à la rentrée 2023
- Perspective de la discipline après les JOP 2024

Nous comptons sur ta présence.

Bien cordialement.

Benjamin FABAS, secrétaire départemental du SNEP_IF\$U Gironde